



OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET CHAUFFEUR-OPÉRATEUR

REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MALADIE

(Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et l'offre d'emploi s'adresse autant pour les femmes que les hommes).

La Municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'une personne chevronnée et dynamique afin de pourvoir le poste d'inspecteur des travaux publics et chauffeur-opérateur.

SOMMAIRE DU POSTE

Avec la collaboration et sous l'autorité de la coordonnatrice des Travaux publics, le titulaire du poste sera responsable de la voirie, des infrastructures municipales et des travaux publics. Il agira aussi à titre de chauffeur-opérateur.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Inspecteur des travaux publics

- Établir le calendrier des travaux et voir à l'exécution de ces derniers;
- Voir à l'entretien préventif des infrastructures municipales;
- Coordonner et exécuter les opérations reliées au déneigement;
- Superviser et coordonner le personnel et les entrepreneurs;
- Effectuer le suivi des plaintes et des requêtes;
- Voir à la gestion des équipements municipaux (matériels roulants et autres);
- Préparer tout rapport requis;
- Assurer l'application stricte des normes et procédures en matière de santé et de sécurité au travail;
- Surveiller et exécuter tous travaux municipaux;
- Voir à la gestion des cours d'eau;
- Agir comme répartiteur auprès des chauffeurs-opérateurs en hiver.

Chauffeur-opérateur

- Conduire et opérer divers véhicules avec ou sans équipement tels que: camion, chasse-neige, excavatrice, véhicule tout terrain, etc.
- Effectuer l'entretien général des machineries lourdes et des équipements municipaux;
- Effectuer des travaux de soudure;
- Effectuer les travaux d'entretien dans les parcs municipaux;
- Manipuler certains outils (scie à chaîne, débroussailleuse, perceuse, etc.)
- Exécuter divers travaux manuels d'entretien général (émondage, raclage, balayage de rues, menuiserie, tonte de pelouse, signalisation, etc.)
- Respecter les consignes de santé et sécurité au travail
- Effectuer toute autre tâche connexe à son poste et exigée par la direction.

EXIGENCES

- Posséder plus de deux (2) années d'expérience dans des fonctions similaires (en milieu municipal un atout);
- Détenir un permis de classe 3 valide;
- Expérience pertinente en conduite de véhicules de déneigement (6 roues et 10 roues);
- Flexibilité de travail (l'hiver : horaire sur semaine et fin de semaine, de jour, de soir et de nuit).

CONDITIONS DE L'EMPLOI

Remplacement d'un congé de maladie - Temps complet

HORAIRE DE TRAVAIL

Sous réserve de dispositions contraires, la semaine de travail est de quarante (40) heures.

En période estivale (de la mi-avril à la mi-octobre)

L'horaire de travail est de 7 h 00 à 12 h 00 et de 12 h 30 à 16 h 15, du lundi au jeudi et de 7 h 00 à 12 h 00 le vendredi.

En période hivernale (de la mi-novembre à la mi-avril)

Sous réserve de dispositions contraires, et ce, à compter de la mi-octobre jusqu'à la mi-avril, la semaine de travail est de quarante (40) heures réparties sur cinq (5) jours. L'Employeur ne peut obliger une personne salariée à effectuer plus de douze (12) heures consécutives sans lui accorder une période de repos de huit (8) heures consécutives.

ENTRÉE EN FONCTION : Septembre 2021

RÉMUNÉRATION: 27.50 \$ l'heure

Pour tout renseignement, veuillez contacter madame Sophie Dionne au 819 597-2424, poste 21 ou par courriel à l'adresse dg@lacducerf.ca.

COMMENT POSTULER

Faire parvenir un *curriculum vitae* accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le vendredi 17 septembre 2021 à 11 h, par courriel à dg@lacducerf.ca.

Veuillez noter que seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.